

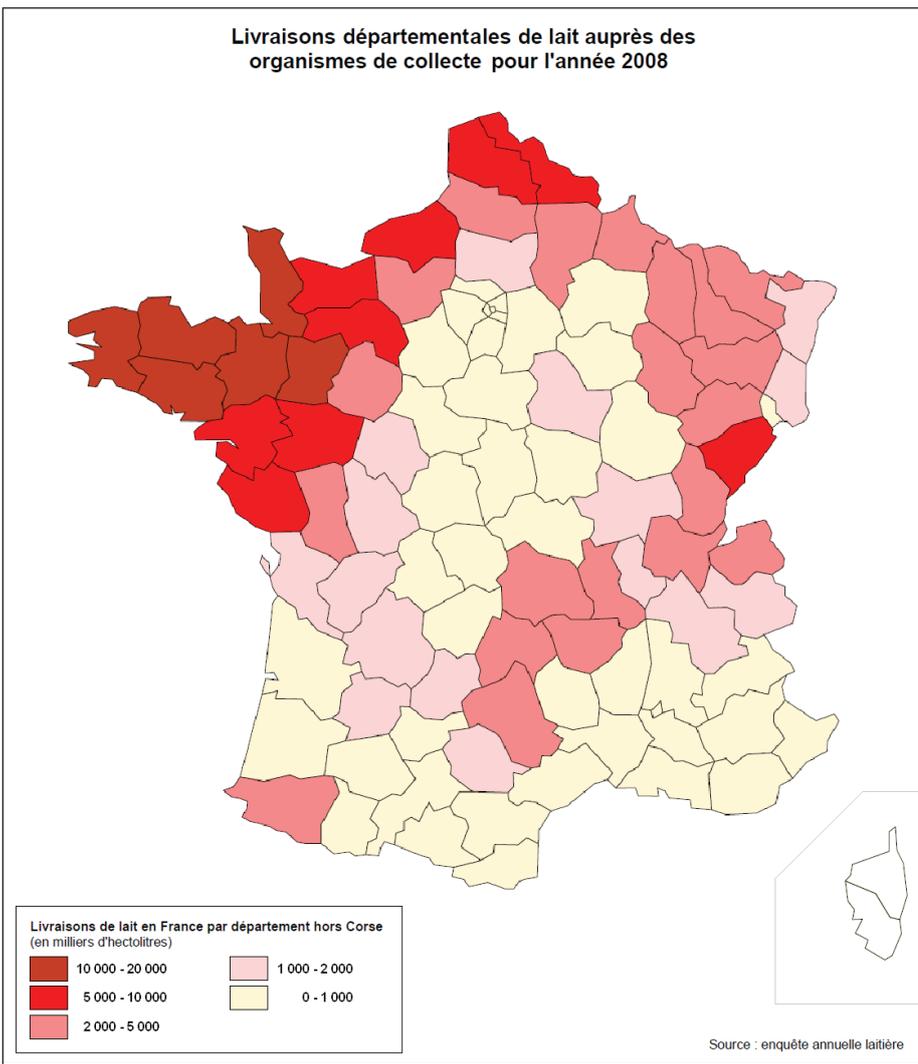


n°8 - Janvier 2010

Chiffres et Données

## L'ALSACE , LE PETIT POUCKET DANS LA PRODUCTION LAITIÈRE DU GRAND EST

**E**n 2008, 287 millions de litres de lait de vache ont été livrés à l'industrie laitière par les éleveurs alsaciens, soit 1,2% de la collecte nationale. Cette production a été maintenue en dépit d'une sensible diminution du nombre d'éleveurs et ce, grâce à un effort d'adaptation et de modernisation, et aux choix de races performantes. Même faible, la proportion du lait d'origine biologique dans cet ensemble régional situe l'Alsace en 1<sup>ère</sup> place pour ce mode de production. Une exploitation sur six détient des vaches laitières en 2008. L'industrie agro-alimentaire maintient un peu plus de 400 emplois pour la branche lait en Alsace.



**E**n 2008, la livraison nationale de lait de vache est concentrée sur le quart Nord-Ouest : la Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse-Normandie, soit douze départements qui produisent près de la moitié de la collecte française. Le Grand Est (Champagne-Ardenne, Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté et Alsace) produit 14,3% du volume national.

**L'**Alsace participe à hauteur de 1,2% de la production nationale, loin derrière la Bretagne avec 21,5%. Cependant, en terme de livraison moyenne par producteur, les deux régions se situent à des niveaux comparables : respectivement 325 000 litres pour l'Alsace (4<sup>ème</sup> rang) et 322 400 litres pour la Bretagne (6<sup>ème</sup> rang), soit un ratio bien supérieur à la moyenne nationale (280 000 litres par ferme laitière).

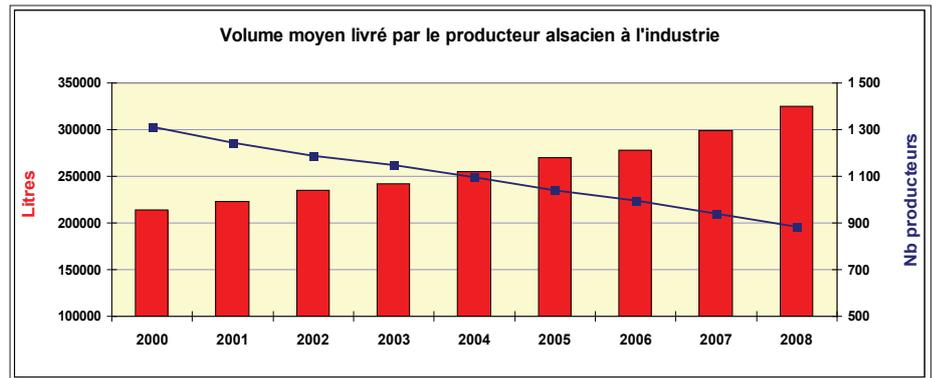
**L**e nombre des exploitations alsaciennes s'est maintenu à hauteur de 2% de l'effectif national entre 2000 et 2007. Cependant, la structure de répartition par OTEX a subi des modifications. L'Alsace a perdu un élevage laitier sur trois entre ces deux dates et seulement une exploitation céréalière sur dix.

En 2007, les exploitations de type «bovins-lait», «polyélevage herbivore», «lait-viande», et «mixte culture-élevage» qui concourent à la production laitière représentent 15,8% de l'ensemble régional. Par rapport aux exploitations à dominantes céréalière et viticole, elles sont respectivement 2,3 et 2 fois moins nombreuses.

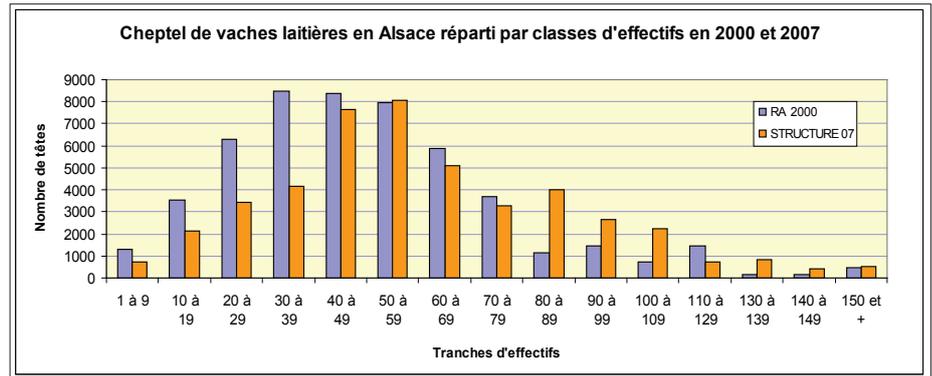
## De 2000 à 2008 : moins d'éleveurs mais des cheptels plus importants

Une restructuration de la filière laitière alsacienne

Les moyens de production laitière en Alsace se concentrent : le nombre de producteurs livrant du lait à l'industrie a diminué à un rythme annuel moyen de 4%. En 2008, 883 livreurs sont dénombrés, soit un tiers de moins qu'en 2000. Cette baisse est légèrement plus forte qu'au niveau national (-31%). Au cours de la même période, les références laitières attribuées aux producteurs alsaciens ont augmenté de 3,5% alors que le cheptel laitier a pour sa part régressé de 9,3% : l'Alsace comptait 46 370 vaches laitières en 2008 (source BDNI). La diminution est plus accentuée dans le Bas-Rhin (-11%) que dans le Haut-Rhin (-5,5%). Le troupeau moyen actuel par exploitation est de 24 vaches laitières (contre 18 en 2000). Un tiers des exploitations laitières a un effectif très faible (2 vaches en moyenne) et ne livre pas à l'industrie. La production moyenne par vache laitière est de 6 200 litres, soit une augmentation de 13%, résultat entre autre d'un travail d'amélioration génétique. Les exploitants étant limités par le quota dévolu, ils adaptent le cheptel en choisissant des races de vaches laitières parmi les plus performantes. En Alsace, 4 vaches laitières sur 5 sont des Prim'Holstein.



Source: Enquête Annuelle Laitière



Source: Enquête Structure 2007

### Emplois liés à la production laitière

	ALSACE		FRANCE	
	OTEX avec présence de vaches laitières <sup>1</sup>	Autres OTEX	OTEX avec présence de vaches laitières <sup>1</sup>	Autres OTEX
2007				
Nb exploitations	1 870	9 969	130 060	397 291
Evolution 2000 / 2007	-32,6%	-19,1%	-30,0%	-20,3%
Nb UTA totales <sup>2</sup>	3 279	13 831	217 592	595 885
Evolution 2000 / 2007	-23,4%	-7,3%	-23,4%	-13,2%
Dont nb UTA chefs exploitations et coexploitants	1 881	6 211	158 810	312 518
Evolution 2000 / 2007	-22,7%	-15,0%	-15,8%	-10,1%

1 : OTEX 41,43,71,81 et 82

Source : RA 2000 et enquête Structure 2007

2 : UTA équivalent à un temps plein

### Le volet emploi vu du coté producteur

En 2000, 2 775 exploitations sur les 15 092 étaient classées dans des OTEX laitières soit 18% des exploitations, qui utilisaient 22% de l'ensemble des Unités de Travail Annuel (UTA). A leurs têtes, on dénombre 3 370 chefs d'exploitations et coexploitants dont la moyenne d'âge est de 48 ans. En 2007, ces OTEX laitières, qui ont diminué pour atteindre 15,8% de l'ensemble alsacien, mobilisent 19% des UTA totales. L'âge moyen du chef d'exploitation et du coexploitant est inchangé.

L'existence de dispositifs d'aides publiques ayant pour objectif une modernisation des bâtiments d'élevage et des salles de traite a permis un recours moindre à la main d'oeuvre.

Ces OTEX recourent majoritairement à la forme sociétaire, ce qui peut s'expliquer par l'organisation du travail propre à l'activité laitière, la lourdeur de l'investissement et une gestion des droits plus avantageuse.

L'emploi salarié au stade de la production représente en 2007 1 398 UTA, soit 29% de moins qu'en 2000.

### Un engouement des producteurs pour le lait BIO ?

En 2008, l'Alsace compte 2 460 vaches laitières dont la production est labélisée «bio» (1 780 dans le Bas-Rhin et 680 dans le Haut-Rhin). Elles représentent 5,3% de l'effectif régional.

Cet effectif a permis la livraison par 39 producteurs de 94 940 hl de lait «bio», ce qui correspond à 3,3% du total du lait livré (contre 1% pour la France). Ce pourcentage est le plus important au niveau national depuis 2006.

Les surfaces fourragères des éleveurs agréés «bio» en Alsace occupent 8 197 hectares, soit 9,4% du total des surfaces fourragères.

La laiterie Unicolait a un rôle moteur dans le développement du marché laitier «bio». Démarrée en 1994 par 8 éleveurs d'Alsace Bossue, la collecte atteint aujourd'hui 70 000 hl et mobilise 20 producteurs.

Les difficultés économiques rencontrées aujourd'hui par les éleveurs laitiers conventionnels devraient favoriser une conversion plus importante vers le bio, mieux rémunéré.

Source : Agence Bio

### Le volet emploi vu du coté de l'industrie agro-alimentaire

Les 287 millions de litres de lait alsacien livrés en 2008 l'ont été auprès de 8 collecteurs, dont 3 concentrent près de 85% du volume régional.

Quatre litres de lait livrés sur dix le sont auprès d'Alsace Lait, coopérative laitière spécialisée sur le segment ultra-frais.

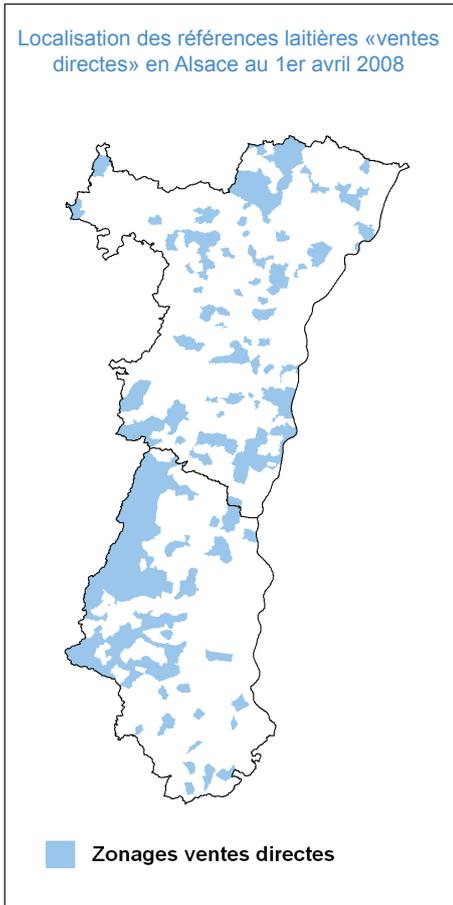
En Alsace, 21 établissements se consacrent à la fabrication de produits laitiers soit 7,3%, et totalisent un effectif moyen de 407 salariés soit 3,3% de l'effectif total des entreprises agro-alimentaires. Alsace Lait emploie un peu moins de la moitié de ces salariés.

Au niveau national, ces proportions sont respectivement de 15,4% et 11,1%.

[Source : Enquête Annuelle Entreprise et INSEE-DGI-SSP (BIC)].

# La production laitière alsacienne sous l'angle des quotas

Localisation des références laitières «ventes directes» en Alsace au 1er avril 2008



## Le quart des références laitières (Laiteries + Vente Directe) est détenu par 10 % des plus gros producteurs

Quotas Laitiers 2008 - référence au 1er avril 2008 (valeurs cumulées)			
Nb détenteurs	% détenteurs	% des références laitières	Références laitières en hl
108	10	< 1	27 385
272	25	5	161 118
544	50	22	671 182
815	75	50	1 525 218
978	90	74	2 242 740
<b>1087</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>3 021 863</b>

Source : Quotas laitiers

### Clef de lecture:

Un détenteur est une personne physique ou morale.

Les détenteurs de références laitières (livraison + vente directe) sont triés par ordre croissant. Ainsi, la première ligne du tableau montre que 10% des producteurs détiennent moins de 1% des références laitières. A l'opposé, plus d'un quart des références sont détenues par 10% des plus gros producteurs.

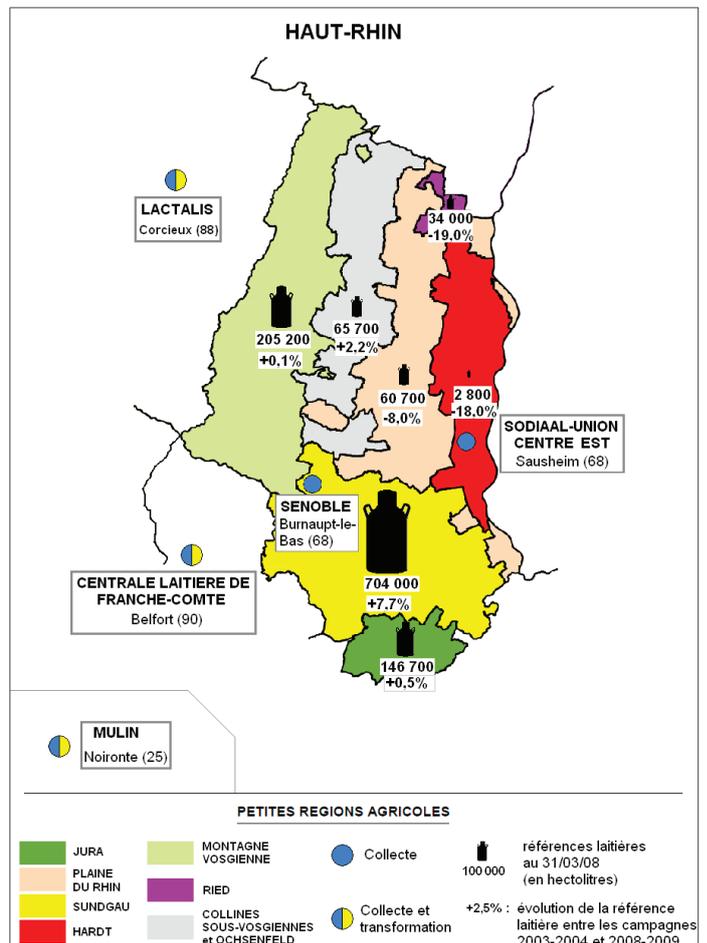
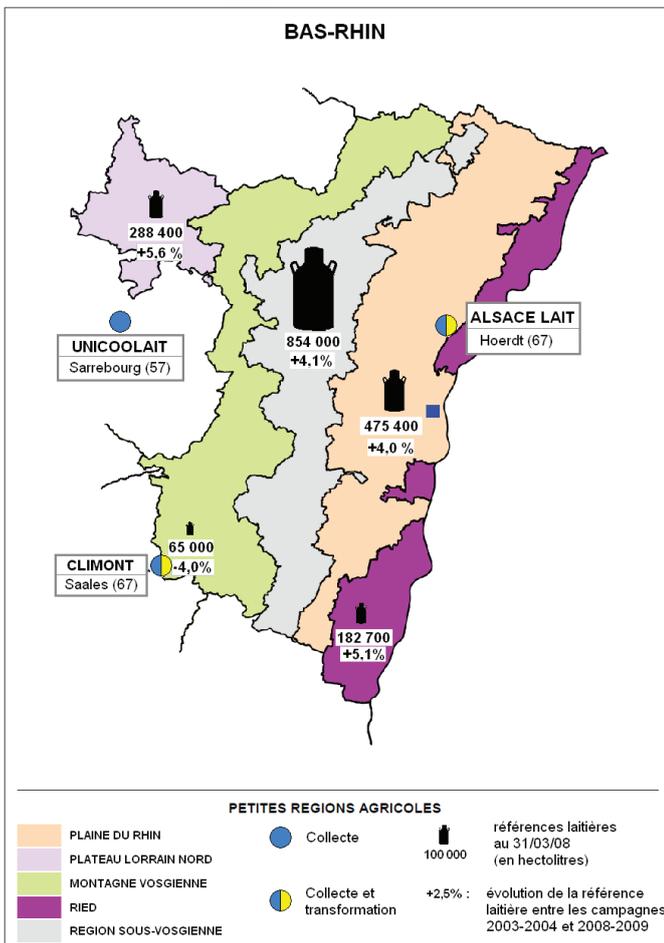
La moitié des producteurs détient moins de 2 530 hectolitres de références laitières.

La moyenne s'établit à 2 780 hectolitres au 1<sup>er</sup> avril 2008 de la campagne 2008-2009.

## La détention exclusive de quota vente directe : une tendance forte en Alsace

Au 1<sup>er</sup> avril 2008, 1 087 producteurs alsaciens sont attributaires de quotas laitiers « livraison » et « vente directe ». Les quotas laitiers « livraison » représentent 2 885 000 hectolitres et ceux de la « vente directe » 136 863 hectolitres (dont 2/3 localisés dans le Haut-Rhin). 8% des producteurs détiennent uniquement des quotas laitiers « vente directe », à hauteur de 53 231 hectolitres. Ces producteurs, qui ne font pas appel aux organismes de collecte pour livrer leur production, sont majoritairement situés en zone de montagne et dans le périmètre de production du fromage d'appellation d'origine contrôlée Munster ou Munster Géromé. En 2008, 332 tonnes de Munster ont été produites en Alsace par l'entreprise de fromagerie du pays Welsche, soit 3,8% des quantités fabriquées pour ce fromage.

## Sites de collecte et de transformation - Références laitières par petites régions agricoles (valeurs au 31 mars 2009) et pourcentage d'évolution entre les campagnes 2003-2004 et 2008-2009.



Source : MAAP - Quotas Laitiers

## Revenu plus faible pour l'activité laitière

La production laitière est une production contingentée dont le tarif est défini contractuellement entre organisations professionnelles. Le prix du lait à la production connaît des fluctuations dont le minimum se situe en 2006, année de l'intégration de l'Aide directe laitière (ADL) dans les droits à paiement unique, à hauteur de 35,50 euros/tonne de quantité individuelle de référence. Depuis quelques mois, le prix payé aux producteurs laitiers est l'objet de tensions très fortes entre producteurs et laiteries.

Le prix du litre de lait alsacien, livré en août 2009, était de 16% inférieur à celui du même mois de l'année précédente. Ainsi, 1000 litres de lait livrés étaient rémunérés 306 € en août 2009 (contre 365 € en août 2008).

En Alsace, le revenu dégagé par les exploitations orientées «bovins-lait» est inférieur au revenu moyen toutes orientations confondues. Ainsi en 2007, le RCAI dégagé par l'OTEX 41 est de 17 850 € (21 960 pour la France métropolitaine) alors que celui observé toutes OTEX confondues est de 30 780 € (29 100 € pour la France).

La production laitière combinée à une activité de grande culture est plus favorable aux exploitations, le revenu restant toutefois inférieur à celui de l'Alsace.

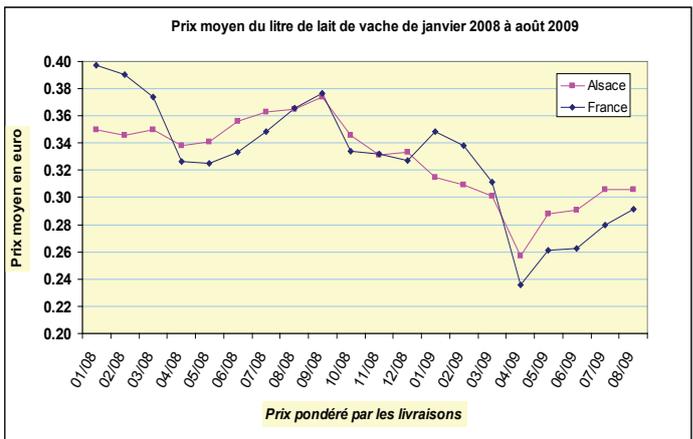
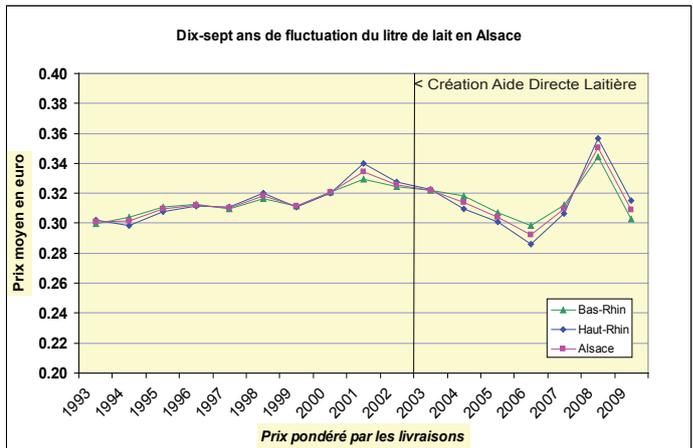
### Résultat courant avant impôt par UTA non salariée

En euros	Moyenne des années 2003 à 2007 <sup>1</sup>	
	Alsace	France
OTEX		
13+14 Grandes cultures	25 430	28 725
37 Vins AOC	30 360	38 730
41 Bovins lait	16 440	18 775
81 Grandes cultures et herbivores	24 700	22 240
<b>0 Toutes orientations</b>	<b>25 835</b>	<b>22 825</b>

<sup>1</sup> : La dernière année disponible pour le RICA est 2007

Source : SSP - RICA

### Le Prix du Lait en Alsace : chute du prix en milieu d'année 2009



Source : SM Lait

### QU'EST CE QUE LES QUOTAS LAITIERS ?

La réglementation communautaire des quotas laitiers a été instaurée en 1984, en vue d'encadrer la production laitière qui était alors excédentaire, résultat des politiques de soutien de l'époque. Dans une optique de libéralisation des marchés, les quotas laitiers sont appelés à disparaître en 2015. Jusqu'à cette date, les quotas se verront appliquer une hausse progressive de

1% par an, de la campagne 2009-2010 jusqu'à la dernière de 2013-2014 (règlement CE n° 72/2008 du Conseil du 19 janvier 2009).

Chaque producteur laitier dispose d'une quantité de référence «livraisons» et/ou «ventes directes».

Chaque acheteur (laiterie) gère une quantité de référence livraisons ou quota correspondant à la somme des quantités de référence individuelles des producteurs ou quotas auprès desquels il collecte le lait. A l'issue de chaque campagne, qui

début le 1er avril de l'année N jusqu'au 31 mars de N+1, la situation nationale au regard des seuils fixés par l'UE est déterminée à partir des déclarations de fin de campagne des acheteurs pour le seuil livraison et des déclarations de production des vendeurs directs pour le seuil vente directe. La quantité globale attribuée à la France pour la campagne 2008/2009 était de 24,6 Mt. Le montant du prélèvement en cas de dépassement est de 27,83€ pour 100 kg de lait.

### Définitions

ADL : Aide directe laitière.

EAL : Enquête annuelle laitière.

OTEX : Orientation technico-économique de l'exploitation - Classification par rapport aux spéculations dominantes de l'exploitation.

RCAI : Résultat courant avant impôt

UTA : Unité de travail annuel pouvant être rapprochée d'un équivalent temps plein (quantité de travail annuel fourni par un actif travaillant à temps plein) - 1 UTA = 1600 heures.

### Sources

Les chiffres de cette publication sont tirés de diverses sources : RA 2000, Enquêtes SM lait, EAE-BIC, EAL, RICA, Structure 2007 et Quotas laitiers.

### Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

14 rue du Maréchal Juin - BP 61003 - 67070 STRASBOURG Cedex

Directeur régional : Jean-François QUÉRÉ

Chef du Service Régional de l'Information Statistique et Économique : Jacques BENOIT

### Pour toute information statistique, contactez :

Tél : 03 88 88 92 02 - Fax : 03 88 88 92 00 - Miel : srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr

Site Internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Site Internet de la DRAAF : www.draaf-alsace.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Jacques BENOIT

Composition : Clarisse FONTAINE et Lionel PARMEGGIANI



Rédaction : Marilyne MUNSTER

© Agreste Alsace 2010